

## La Carte Agir, élément de l'offre bancaire solidaire du Crédit Coopératif depuis 2002

Pionnier de la finance solidaire en France, le Crédit Coopératif célèbre cette année les 25 ans de la création du premier placement de partage le FCP Faim et développement, créé avec le CCFD. Compte-chèques, carte, livret, OPCVM... Il propose aujourd'hui une gamme complète de produits bancaires solidaires.

**C'est en 2002, qu'il lance la première carte bancaire affinitaire caritative en France : la Carte Agir.**

**Le principe :** lors de la souscription de la carte, le Crédit Coopératif verse 3 € à une association partenaire choisie par le souscripteur puis 6 centimes d'€ à chaque retrait effectué dans un distributeur automatique.

La Carte Agir est proposée, avec un visuel unique et au même prix que son équivalent Carte Bleue Internationale Classic, elle-même une des cartes les moins chères du marché, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2008 : 32 € par an pour une carte à débit immédiat et 40 € pour une carte à débit différé.

Elle n'implique donc pas de surcotisation qui amortirait la générosité de la banque.

Le souscripteur est libre, à tout moment, de changer l'association qu'il choisit de soutenir.

**Les 8 associations partenaires :** Action contre la Faim, Aides, Aide et Action, Fondations Energies pour le Monde, France Nature Environnement, Médecins du Monde, Surfrider Foundation Europe, Unapei.  
*A partir de juin 2008 : Terre et Humanisme.*

**La Carte Agir en quelques chiffres :**

- Depuis sa création, près de 20 000 cartes ont été vendues
- En 2007, le bilan des dons de la carte Agir dépasse les 50 000 € (en hausse de 25% par rapport à 2006)
- Depuis sa création, le cumul des dons s'élève à plus de 154 000 € en dons (à fin décembre 2007).

**Choisir le Crédit Coopératif, c'est disposer d'une gamme complète de produits solidaires** qui va des moyens de paiements classiques aux produits d'épargne et de placements (Codevi solidaire, Sicav de partage...). 16 de ses produits ont reçu le label Finansol, gage de transparence et de solidarité. Il est le leader de l'épargne de partage en France avec à fin 2007, près de 3,3 millions d'euros de dons (dernier Baromètre Finansol).

**Le Crédit Coopératif** occupe une place originale dans le paysage bancaire français. Fort d'un réseau national de 100 agences et d'une agence à distance Coopabanque, il concilie les atouts d'un groupe à taille humaine et la solidité d'un grand groupe, le Groupe Banque Populaire, dont il est l'une des sociétés mères.

Depuis plus de 100 ans, il est la banque des entreprises coopératives ou groupées ; des PME-PMI ; des associations, des organismes et services d'intérêt général intervenant dans des secteurs très divers (médico-social, culture, logement social, mutuelles, SEM, organismes paritaires, ...), ainsi que des particuliers auxquels il propose des produits solidaires. Il propose l'ensemble des produits et services bancaires, dans le cadre de relations partenariales durables avec ses clients et leurs organisations.

Banque coopérative, il appartient à ses clients qui sont associés à la vie de leur banque depuis le terrain jusqu'au Conseil d'administration. C'est un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.

[www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop)

[www.agiraveclecreditcooperatif.coop](http://www.agiraveclecreditcooperatif.coop)



**Contacts Presse :**

Claude Sevaistre 01.47.24.89.71 - [claudesevaistre@credit-cooperatif.coop](mailto:claudesevaistre@credit-cooperatif.coop)

Laure Capblancq 01.47.24.80.64 – [laure.capblancq@credit-cooperatif.coop](mailto:laure.capblancq@credit-cooperatif.coop)